

Réf: Dossier N° 009892

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HOLY BATISSEUR »

Siège social Abidjan, Cocody, ANONO,lot 2025,ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 26/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOLY BATISSEUR »

Objet : Construction , Immobilier, Vente de matériaux, Finances , Négoces, diverses prestations . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANONO,lot 2025,ilot 116

Dirigeant(s) : M ASSI MAURICE VENCESLAS DE PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03539 du 24/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23154/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

